

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 27 FEVRIER 2023**

Présents : MMS SONREL LOUIS PYTHON VILLAUME PIERRE LARIDANT ALLALA GREGOIRE DUJARDIN GRUCKER DARGENT IRDEL
MMES SCHLERET MOUCHOT CHERY-GAUDRON LEGRAS LEROY CARRASCO OHNET SAINT-DIZIER

Excusé(e)s et représenté(e)s :

M. GESQUIERE représenté par M. VILLAUME

Mme AUBURTIN représentée par Mme OHNET

Mme CARPENTIER représentée par Mme CHERY-GAUDRON

Elus : 23

Votants : 23

Secrétaire de Séance : Nelly SCHLERET.

AFFAIRES GENERALES

• Approbation du compte rendu du conseil municipal du 30 décembre 2023

➤ *Approuvé à l'unanimité*

• Subvention au Comité des œuvres sociales des personnels de Damelevières

Mme l'adjointe déléguée aux finances et aux affaires générales rappelle que la commune soutient chaque année le comité des œuvres sociales des personnels de Damelevières pour ses actions auprès des agents.

Au vu de la dynamisation lancée par le nouveau conseil d'administration de l'association, avec notamment deux manifestations nouvelles initiées depuis 2022 visant des temps de rencontre entre tous les agents (barbecue l'été, goûter de St Nicolas), il est proposé de renouveler ce soutien par une subvention de fonctionnement de 1500€.

➤ *Approuvé à l'unanimité*

• Subvention exceptionnelle Troupe des Libellules

Le club prévoit cette année d'investir 7000€ afin de renouveler les tenues du club et solliciter la participation de la ville. Il est proposé de soutenir ce projet à hauteur de 1213.47€. Le projet est soutenu également par Blainville pour le même montant et par Vigneulles à hauteur de 500 euros.

M. GRUCKER indique qu'il ne prendra pas part au vote, étant président de cette association.

➤ *Approuvé à l'unanimité*

FINANCES :

• Chalet de Bussang (voir les vues d'ensemble en annexe)

o Vote du compte administratif 2022

▪ *Approuvé à l'unanimité*

o Vote du compte de gestion 2022

▪ *Approuvé à l'unanimité*

o Affectation du résultat

▪ *Approuvé à l'unanimité*

o Vote du budget primitif 2023

▪ *Approuvé à l'unanimité*

- **Funérarium (voir les vues d'ensemble en annexe)**

- o Vote du compte administratif 2022
 - *Approuvé à l'unanimité*
- o Vote du compte de gestion 2022
 - *Approuvé à l'unanimité*
- o Affectation du résultat
 - *Approuvé à l'unanimité*
- o Vote du budget primitif 2023
 - *Approuvé à l'unanimité*

- **Vote des taux d'imposition 2023**

Madame l'Adjointe déléguée aux finances et aux affaires générales expose que les collectivités territoriales à fiscalité propre doivent voter les taux d'impositions directes. Après avis favorable à l'unanimité de la commission des finances il est proposé pour l'exercice 2023 de maintenir stables les taux d'imposition comme suit. Il a également été demandé au conseil de revoter un taux de taxe d'habitation pour les maisons secondaires (THS) et sur les logements vacants (THLV). Il est donc proposé, dans la même logique de reprendre le dernier taux voté par ce conseil, sans modification :

	2022	2023
TF bâti	32.49%	32.49%
TF non bâti	34.97%	34.97%
CFE	21.38%	21.38%
Taxe d'habitation résidences secondaires (THS)	20.86%	20.86%
Taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV)	20.86%	20.86%

JEUNESSE

- **Enfance-Jeunesse (voir les vues d'ensemble en annexe)**

- o Vote du compte administratif 2022
 - *Approuvé à l'unanimité*
- o Vote du compte de gestion 2022
 - *Approuvé à l'unanimité*
- o Affectation du résultat
 - *Approuvé à l'unanimité*
- o Vote du budget primitif 2023
 - *Approuvé à l'unanimité*

TRAVAUX

• Plan de financement Zone de Loisirs

Le projet présenté au dernier conseil municipal a été précisé en termes de coûts d'infrastructures et un partenaire financier supplémentaire, l'agence de l'eau, a pu être sollicité. Aussi est-il proposé au conseil d'adopter le plan de financement du projet mis à jour comme suit :

DEPENSES		RECETTES		
Aménagements voie douce et extérieurs				
Préparation	19 185,00 €	ETAT :	40,0%	371 280,40 €
Travaux d'aménagement	909 016,00 €	DETR 30%		257 739,30€
		Bonus "Petites Villes de demain" 10%		83 994,60€
		Conseil départemental (AT54)	15,0%	139 230,15 €
		Région Grand Est	13,5%	125 000,00 €
		Agence de l'eau Rhin-Meuse	4,3%	40 000,00 €
		Autofinancement	27,2%	252 690,45 €
<i>Sous total aménagements</i>	<i>928 201,00 €</i>			<i>928 201,00 €</i>
Création d'installations sportives				
Equipements sportifs	297 229,00 €	Agence nationale du sport	80,0%	237 783,20 €
		Autofinancement	20,0%	59 445,80 €
TOTAL	1 225 430,00 €	TOTAL		1 225 430,00 €

- *Approuvé à l'unanimité*

ENVIRONNEMENT

• Adhésion à FLORE 54

Monsieur l'Adjoint délégué à l'environnement présente l'association Flore 54 et propose que la commune y adhère en tant que collectivité afin de bénéficier de son appui technique, de bénéficier de temps d'informations et de sensibilisations au public, comme une sensibilisation sur l'importance de la vie du sol et leur présence à la journée Vert en Troc du 22 Avril 2023°.

Cette adhésion s'inscrit dans l'engagement de la ville en faveur de la transition écologique notamment reconnu par le label Commune Nature. Le coût de cette adhésion est fixé à 40 euros par an.

- *Approuvé à l'unanimité*

Questions diverses

Un point est fait sur l'avancée du projet citoyen présenté au dernier budget participatif concernant les chemins et sentiers de la commune.

La campagne d'appel à projets du budget participatif 2023 débutera début avril jusque début juillet, dans les mêmes conditions que les années précédentes

Fait et délibéré en séance, les jours mois et ans susdits. L'ordre du jour étant épuisé, après lecture faite, les membres présents ont signé le feuillet.

Nom	Prénom	Emargement
SONREL	Christophe	
CHERY-GAUDRON	Sylvie	
VILLAUME	Olivier	
OHNET	Marie-Claude	
GESQUIERE	Luc	excusé
SAINT-DIZIER	Patricia	
PYTHON	Hervé	
SCHLERET	Nelly	
DUJARDIN	Bruno	
LEROY	Sonia	
ALLALA	Abderazak	
CARPENTIER	Mélissa	Excusée
LARIDANT	Gilles	
GREGOIRE	Bruno	
GRUCKER	Yannick	
AUBURTIN	Isabelle	Excusée
LOUIS	Dominique	
CARRASCO	Annick	
PIERRE	Thomas	
LEGRAS	Blandine	
MOUCHOT	Maryse	
DARGENT	Olivier	
IRDEL	Thierry	